

rait-ce pas un saut dans l'inconnu ? Car la démocratie intégrale est une utopie, une impossibilité morale et matérielle, un véritable péril pour une nation qui n'a pas encore le sentiment bien net de former un organisme national indissoluble, pour une nation qui, par certains côtés sociaux et spirituels, n'est pas encore sortie du moyen âge, pour une nation qui ne possède pas de traditions démocratiques et dont l'existence est très sérieusement menacée par l'ennemi extérieur.

Fidèle à un idéal démocratique et parlementaire qu'il a mis en évidence dans son manifeste du 6 janvier 1929, le roi Alexandre a profité de la première occasion favorable pour donner une première satisfaction à cet idéal, en offrant à son peuple la possibilité de passer, sous son contrôle, par l'école de la démocratie parlementaire. C'est en cela que résident le sens et l'idée conductrice de la Constitution du 3 septembre 1931 et du régime qui en est issu. Cet état de choses est provisoire : ce n'est qu'un stade transitoire qui doit précéder l'inauguration d'une vie démocratique saine et féconde. En agissant ainsi, le roi n'a pas établi la démocratie intégrale, mais il n'a pas non plus rétabli l'ancienne pseudo-démocratie. Il a créé quelque chose de nouveau. Depuis le 3 septembre 1931, il existe en Yougoslavie une « *démocratie dirigée* ». On dira peut-être que c'est une chose inédite et unique. En réalité, cela n'a rien d'exceptionnel : nous sommes entrés dans l'ère des économies dirigées et contrôlées qui exigent, parallèle-